



Patrimoine
culturel
immatériel

Reçu CLT / CIH / ITH

Le : 21 SEP. 2020

N° : 288

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Dossier d'inscription du Ceebu Jën



RECUEIL DES LETTRES DE CONSENTEMENT ET AUTRES DOCUMENTS ANNEXES

N° 0 0 1 1 2 8

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI

N°

/GRSL/AA

REGION DE SAINT-LOUIS

Saint-Louis, le

4 SEPT 2020

GOUVERNANCE

Le Gouverneur,

Objet : Compte rendu du CRD sur l'inscription du Céebu Jën, art culinaire, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Référence : Votre lettre n° 00684/MCC/DPC/Dir./AAG du 19 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à lettre citée en référence, je vous fais tenir, ci-joint, le compte rendu du Comité régional de Développement sur l'inscription du Céebu Jën, art culinaire, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, tenu le 25 août 2020 à Saint-Louis.

A l'issue de cette réunion, les participants ont donné leur accord pour l'inscription de ce plat national sur le patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Vous trouverez également joints à la présente les lettres de consentement des collectivités territoriales, du Chef du service régional du Tourisme et des responsables d'association pour émises à cet effet.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



P. le Gouverneur P.O
L'Adjoint administratif

[Signature]
Khadim HANN

//.)

Monsieur le Ministre de la Culture
et de la Communication

-Dakar-

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI



REGION DE SAINT-LOUIS



GOUVERNANCE

Saint-Louis, le 25 AOUT 2020

Compte rendu du Comité régional de Développement (CRD) sur l'inscription du Ceebu Jënn, art culinaire, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Le mardi 25 août 2020, à 10 heures, s'est tenue, dans la salle de conférence de la Gouvernance de Saint-Louis, sous la présidence de l'Adjoint au Gouverneur chargé des Affaires administratives, une réunion du comité régional de développement consacrée à l'inscription du CeebuJënn, art culinaire, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Ont pris part à la rencontre (voir feuille de présence en annexe).

Ouvrant la séance, l'Adjoint au Gouverneur a d'abord souhaité la bienvenue aux participants et particulièrement à la délégation du Ministère de la Culture et de la Communication dirigée par le Directeur du patrimoine culturel Abdoul Aziz GUISSSE accompagné de M. Hugues DIAZ, Directeur national de la Cinématographie et du Dr Massamba GUEYE, expert-référent de la Convention 2003 et Président du comité scientifique chargé de coordonner ce dossier d'inscription avec les communautés.

Il s'est également réjoui de la disponibilité et de la mobilisation de l'ensemble des chefs de services régionaux, des représentants des collectivités territoriales (les maires), des institutions de Recherches, de l'Université, des ONG, des Associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine et de plusieurs autres parties prenantes.

Poursuivant, il n'a pas manqué de rappeler que le choix de Saint-Louis pour abriter ce CRD n'est pas fortuit car même si le Céébu Jën est un plat national, il tire ses origines des villages pêcheurs, quartiers de la vieille cité océane, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en 2000.

Prenant la parole, le Directeur du patrimoine culturel a indiqué que cette réunion, initialement prévue au mois de mars dernier a été reportée pour des raisons liées à la pandémie du Covid-19. Il a ensuite tenu à préciser qu'elle est une étape très importante dans le processus d'inscription car après toutes les réunions avec les communautés des quartiers de pêcheurs de Guet-Ndar, Goxumbathie et Santhiaba, il était indispensable de rencontrer les autres parties prenantes citées plus haut.

D'après lui, les Collectivités territoriales et les organisations locales de développement devaient être largement informés du projet d'inscription car de leur adhésion dépendra l'élaboration d'un plan de sauvegarde inclusif et fonctionnel.

Rappelant que le patrimoine gastronomique est assez bien représenté sur la liste représentative, le Sénégal a intérêt à inscrire son plat national et se battre pour les autres éléments déjà inventoriés notamment les arts du spectacle, les rites, les savoir-faire etc.

L'intervention du Dr. Massamba Gueye, Président du comité scientifique de ce dossier d'inscription a porté sur le processus d'inscription et de validation de cet élément qui fait suite à un inventaire TIP du patrimoine culturel immatériel sur toute l'étendue du territoire national. Il est ensuite revenu sur les manifestations de consentement écrites ou orales des communautés et autres partenaires institutionnels qui doivent présider à cette inscription avant de s'appesantir sur ses retombées sur la vie culturelle, économique et sociale du pays.

Réagissant sur le sujet, la première adjointe au Maire de la Commune de Saint-Louis qui, après les salutations d'usage et mots de bienvenue à la délégation, a souligné l'honneur qu'a sa collectivité territoriale d'accueillir cette réunion de partage. A cet effet, elle a marqué l'engagement de la Commune de Saint-Louis à donner son accord pour l'inscription du Ceebu Jën sur le patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Emboitant le pas à Madame le Maire, la première vice-présidente du Conseil départemental de Saint-Louis a affirmé l'engagement et l'adhésion de sa collectivité à soutenir et accompagner cette belle et heureuse initiative.

Les discussions riches qui s'en ont suivies, ont permis de faire le constat que de l'avis de tous les participants, la nécessité d'inscrire le Ceebu Jën sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco a été largement partagée.

A l'issue de la réunion, le Gouverneur a rappelé :

- les lettres d'accord et de soutien que les collectivités territoriales et autres parties prenantes doivent parvenir à son autorité dans les meilleurs délais pour être jointes au dossier d'inscription.
- la nécessité de faire une large diffusion du plan de sauvegarde et l'élaboration d'un plan d'action à court et moyen terme si le Ceebu Jën est inscrit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 13h.

Le Rapporteur
La Directrice du Centre culturel régional



Sira Ourndou BA



MINISTRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION



**PROJET D'INSCRIPTION DU CEEBU JËNN SUR LA LISTE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMATERIEL DE L'UNESCO
CRD du mardi 25 août 2020 à la Gouvernance de Saint-Louis
FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Noms et Prénoms	Structures représentées	Tél./Contacts Email
1	Philippe MANYACKA	UFR 25/UGB	774454313 phil_manyacka@yahoo.fr
2	Dumar KHOL	Société Kirife	775412939 dumarokhol@ugb.edu.sn
3	Cheikhon Diakité	Ecrivain	777085191 cheikhondiakite@yahoo.fr
4	Farokh Niass	UGB/SQATA	776586546 farokh.niass@ugb.edu.sn
5	Moussa Kamin Fall	CRDS.	Kemzof@htmail.com
6	Rokhaya GUEYE	SAED	776327024 rokhayagueye99@gmail.com
7	Amadou Diop	Président Guides Amis du Patrimoine.	amadoudiop@yahoo.fr 77403.31.52
8	Mbaye Aïboul	Maurice Gardin	775276301
9	Oumar Sarr	C. Sagu Bonelbi	776558708 sarrourmar2011@yahoo.fr
10	Papa Mademba THIAM	DREF/SL	775099386 thiam64@yahoo.fr
11	Alion Ndiaeg	DPC/MCC	778229866 alioe
12	Hugues DIAZ	DCI/MCC.	77.40529.00 diazarhug@yahoo.fr
13	Da Nassam ben Guep	Ptt Comité Senegal	773322722
14	Abdul Aziz Guep	Dir. DPC/MCC	775514236 ab/kz321@gmail.com
15	Papa Charles Ndiaye	DRDCPEL	77-510-33-24 npapachan@gmail.com
16	Abdoulaye A. Sarr	DRDCPEL	778276837
17	Fatimata Ben Menaoud	DRDCPEL	239-8863

OK	18	oulaymatou	Bent Messaoud traitense	77-552-49-38
OK	19	Ameth Ndioceye	Julien KE prodite	776489263
OK	20	Col Greene Gieye	Representante Service Regional Pêches	77-389-30-83
OK	21	Dumar Jaw	Maire hon. Bethin	77 522 74 89 mar.dumar@orange.cm
OK	22	Mustaph Ndiaye	Restimmaru ille d'his	77-5095301
OK	23	Mariam Fall	Femme Travailleur	772736450
OK	24	Amadou S Niesso	Symphonie d'Initiation	775721353
OK	25	Mathan d'Benye	Communication Travailleur	776476946
OK	26	Joba NIAGUE	Collectif des Conseils de quartier	77 636 02 26
OK	27	Ameth KEITA	Agricole des delegés de quartier	774396251
	28	Alpha Amata SN	Ecrivain	77 523 05 04
OK	29	Fatima FALL	UGB / CRDS	776404355
OK	30	Moumar GUEYE	chef CRT TOURISME	775388926
OK	31	Sina O. BA	776573592	776573592
OK	32	Moumar GUEYE	conseil departemental St Louis moumar@orange.sn	776398762
OK	33	Adam RANDJI	conseil departemental St Louis adamrandji@yahoo.fr	776355295
OK	34	Aida N'Baye Traoré	commune Saint-Louis	775727082
	35	Ndeye Degene Sow	gouvernance St Louis	77-516 70-22
	36	Ndioua SARR	Préfecture Saint Louis	775290802
	37	OUHAR	SOUT	MIR diam
OK	38	Ameth Limalé	Ndioceye	
OK	39	Ameth	Keita	774396251
	40	Seynukou Kame	Gueye Préfecture saint Louis	78 631 84 56



Commune de Saint-Louis

00000390

N° / C.SL/

Saint-Louis le 04 SEPT 2020

Le Maire

Objet : Inscription du **Ceebu Jën** sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Monsieur le Directeur,

Le projet d'inscription rappelé en objet revêt une importance capitale pour la Commune de Saint-Louis.

La démarche d'enrôler les communautés dans le processus d'instruction nous semble pertinente

En conséquence, le Maire soutient et encourage l'adhésion des communautés dans la conduite du projet.

Par ailleurs, le projet d'inscription fera l'objet d'une information publique auprès de tous les élus.

Dans cette attente, je vous prie, **Monsieur le Directeur**, de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



A

**Monsieur le Directeur du Patrimoine
Ministère de la Culture et de la Communication**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SAINT-LOUIS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAINT-LOUIS

N°00084/CDSL/PR/SG

Saint-louis, le 31 août 2020

Objet : soutien

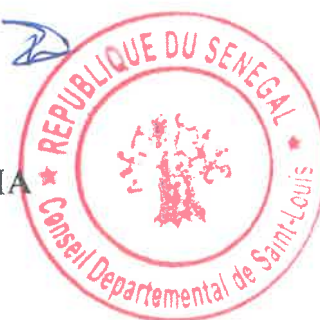
Par la présente, le Conseil départemental de Saint-Louis, à travers ma personne et au nom de tous les conseillers départementaux, voudrait marquer son soutien entier à l'inscription du « CEEBU DJEUN » au Patrimoine Immatériel Culturel de l'UNESCO.

En effet, le CEEBU DJEUN, plat national du Sénégal, trouve ses origines à Saint-Louis, et dans sa composition comme dans sa préparation, est fait à base de produits locaux (riz, poisson, huile, crevettes, tomate...) et l'art et le savoir-faire qui participent à sa préparation et son service méritent d'être préservés.

**P. le Président et P.D
Le Secrétaire Général**

Amath

Amath DIA





UNIVERSITE GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION DU SENEGAL (CRDS)

Saint-Louis, le 31 août 2020

Objet : lettre de consentement du CRDS de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Il me plaît de vous remercier, suite à la manifestation d'intérêt à laquelle vous avez bien voulu associer l'équipe du Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal (CRDS ex-IFAN), relative à l'inscription du Ceebu jën sur la liste du patrimoine mondial immatériel.

Saint-Louis du Sénégal fait partie des régions qui ont marqué l'histoire de notre pays et suscite encore beaucoup d'intérêts certes de par sa position géographique et son héritage culturel et naturel.

Pour rappel, le CRDS a, entre autres, des missions de sauvegarde, de préservation, de vulgarisation, de diffusion et de mise en valeur du patrimoine culturel, naturel de l'Afrique en général et de notre pays en particulier.

Le Centre est un partenaire stratégique naturel du Ministère de la Culture et de la Communication qu'il accompagne dans ses différents projets au niveau local, national et international, il le lui rend bien. L'équipe du Centre est disposé encore une fois à vous accompagner dans le processus d'appropriation et de valorisation du projet dont l'engagement des communautés dépasse même nos attentes.

Ainsi, je soussignée, Madame Fatima FALL, Directrice du CRDS de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, atteste avoir donné notre consentement pour l'inscription du Ceebu jën sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nos encouragements renouvelés à toute l'équipe du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction du patrimoine culturel) ainsi que nos remerciements adressés aux différents partenaires, communautés, acteurs et sympathisants qui ont soutenu notre dossier.

- Restrictions et autorisations concernant les données

OUI NON **X**

- Personne-ressource

Nom et prénom : **FALL FATIMA**

Statut de la personne : **Directrice du CRDS Université Gaston Berger
de Saint-Louis**

N° CNI : **2 751 1964 04553**

En foi de quoi, le présent consentement fait servir et valoir ce que de droit.

La Directrice



Consentement des communautés

Le soussigné Monsieur Oumar SARR, Coordinateur du Conseil des sages de Barekbi, atteste avoir donné à l'équipe d'inventaire du patrimoine culturel matériel. le consentement des communautés des quartiers de pêcheurs de la rive de Barbarie (Guet-Ndar, Ndar-Toute, Goxumbathie) pour un accompagnement en vue de l'inscription du Ceebu jën sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Restrictions et autorisations concernant les données

OUI NON

Personne ressource

Nom et prénom : *Sarr Oumar*

Statut de la personne : *Coordinateur du Conseil des Sages de*

Date de recueil des données : *le 23 Mars 2020*

Lieu de recueil des données : *Barekbi Guet Ndar*

N° CNI : *1251 1856 01000*

En conséquence, le présent consentement fait servir et valoir ce que de droit.

Le coordinateur



Groupe d'Intérêt Economique

GIE MBOTTOU

Rue PINARD, Balacoss Sor

Saint-Louis (SENEGAL)

tel : +221 772398843

Consentement des communautés

Le soussigné Madame Tall, née Fatimata Ben MASSAOUD, Présidente du Groupement d'intérêt économique (GIE) dénommé *Mbottou* pour la promotion du Ceebu jën à Saint-Louis et au Sénégal, atteste avoir donné l'équipe d'inventaire du patrimoine culturel immatériel du ministère de la Culture et de la Communication, le consentement des communautés pour l'inscription de ce dernier sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

En foi de quoi, le présent consentement fait servir et valoir ce que de droit.

Restrictions et autorisations concernant les données

OUI () NON ()

Personne(s) ressource(s)

Nom et prénom : Ben Messaoud Fatimata
Statut de la personne : Présidente GIE MBottou
Date de recueil des données : le 26 Mars 2020
Lieu de recueil des données : Rue Pinard Balacoss
CNI : 2251 1969.00 137

La Présidente

Ben

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

*Ministère du Tourisme et des
Transports Aériens*

Service

Régional du Tourisme de Saint-Louis

Saint-Louis, le 31 Août 2020

Objet : Lettre de consentement du Cébbu Jen, art culinaire, pour son inscription sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'U.N.E.S.C.O

Le Mardi 25 Août 2020, à la Salle de conférence de la Gouvernance de Saint-Louis, autorités territoriales et municipales, Conseils de quartiers, chefs de Services et Directions concernés se sont réunis en CRD pour l'inscription du Ceebu Jen en tant qu'Art Culinaire, sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de **l'U.N.E.S.C.O**.

Au-delà du consentement et de l'apologie des différents représentants des communautés et corporations qui avaient pris part à la rencontre pour l'inscription du Céebeu Jen sur la liste du Patrimoine Culturel immatériel, le Service Régional du Tourisme de Saint-Louis au nom du Ministère du Tourisme et des Transports Aériens, soutient un tel projet qui est en phase avec la politique mise en œuvre par le Département en charge du Tourisme.

Pour preuve, le **PSDTTA** (Plan de Développement Stratégique du Tourisme et des Transports Aériens).

Un Plan quinquennal **2020-2025** ayant pour vision globale la valorisation du potentiel touristique avec une mise en tourisme exhaustive et inclusive basée sur **(5)** cinq axes de transformation afin de relancer la destination.

1-Patrimoines

2-Expériences

3-Marketing et Distribution

4-Axes Institutionnels

5-Infrastructures physiques

Cela témoigne la place primordiale qu'occupe les Patrimoines matériel comme immatériel dans le schéma de relance de la destination Sénégal.

En outre, dans la **Plan stratégique de Promotion et de Développement Touristique de la région de Saint-Louis 2019-2024** ayant comme **objectif principal** : Améliorer les offres d'hébergement et de Restauration et dans **l'Action phare** : Mettre davantage en valeur la gastronomie Saint-Louisienne

ASSOCIATION
LES GUIDES AMIS DU PATRIMOINE
DE SAINT-LOUIS
Tel : 77 403 31 52
mail-amadoudiopg@yahoo.fr

Saint-Louis le 28 août 2020

Inscription du Thiéboudiène au Patrimoine Mondiale de l'Humanité

Objet : lettre de consentement

Les guides Amis du Patrimoine (GAP) mènent depuis près de 20 ans des actions de sauvegarde et de mise en valeur du Patrimoine culturel architectural et historique de Saint Louis et sa région. Le thiéboudiène, originaire de Saint-Louis est la première composante du patrimoine gastronomique sénégalais, ce qui en fait le plat national.

Conscients de l'importance de la protection des pratiques culturelles et des savoir-faire qui entourent la préparation du Thiéboudiène, de l'importance d'encourager le tourisme gastronomique au Sénégal, les Guides Amis du Patrimoine militent en faveur de l'élaboration de tout dossier et soutiennent toute action en vue de son inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Fait à Saint-Louis, le 28 août 2020

le Président



Amadou DIOP



Saint-Louis le 28 Aout 2020

Objet : lettre de consentement pour l'inscription du Céébu Jên, art culinaire sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Par la présente lettre, nous vous notifions notre soutien et adhésion totale pour l'aboutissement de cette belle et noble initiative.

La Directrice

Agence Jalloré Productions
Saint Louis
Marie Madeleine DIALLO

Marie Madeleine DIALLO

Au comité d'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Inscription du « Céébu jën » Riz au poisson

L'inscription du « céébu jën » sur la liste internationale du patrimoine mondial est une aubaine pour les sociétés sénégalaises dans leurs diversités notamment saint louisienne.

Le riz au poisson est originaire de « Ndar » ou Saint-Louis première capitale de AOF et du Sénégal, mais il a finit de fédérer autour de lui différentes communautés de différentes générations. De sa préparation à la dégustation, le céébu jën mobilise et fait appel à la formation à l'éducation et aux savoirs vivre et être des populations. Donc au delà du goût original il est un véritable levier de développement économique de solidarité inter communautaire et du vivre ensemble.

Son inscription participerait à donner de la valeur ajoutée à ces communautés guet ndariennes (habitant de guet ndar : quartier pêcheur) reconnues dans l'art de la cuisson de ce plat qui est devenu par la force des choses un plat national voir international, mais qui reste et demeure une spécialité saint louisienne notamment guet ndarienne.

Des poissons frais tirés du fleuve ou de la mer en passant par les légumes du gandiolois au riz de la vallée, une rencontre de plusieurs communautés aboutie à ce chef d'œuvre.

Nous qui sommes de la société civile nous soutenons cette demande d'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



Monsieur Oumar KHOL

Conservateur de Bibliothèque

Spécialiste en Gestion du Patrimoine culturel

Université Gaston BERGER SAINT LOUIS

TEL 00 221 77 541 29 39



Saint-Louis, le 31 aout 2020

**A Monsieur le Président du comité scientifique
chargé du dossier d'inscription du Céebu
Jën au Patrimoine Culturel Immatériel de
l'UNESCO**

Objet : Soutien à la candidature du *Céebu Jën* au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité

Monsieur le Président,

Permettez-nous tout d'abord, de vous féliciter pour la qualité des échanges avec les communautés saint-louisiennes sur le projet d'inscription du *Céebu Jën* au Patrimoine Mondial.

Comme nous l'avions déjà exprimé au CRD tenu le 25 mars 2020 à la Gouvernance de Saint-Louis, cette inscription contribuerait à protéger et à promouvoir un élément culturel fédérateur au Sénégal, mais aussi un produit touristique incontournable de l'Offre gastronomique de la destination Saint-Louis.

C'est pour cette raison, qu'au nom des acteurs touristiques de la région nord du Sénégal, l'*Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative de la région de Saint-Louis* soutient la candidature du *Céebu Jën* au label UNESCO.

Tout en vous réitérant nos remerciements, nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de nos salutations distinguées.



Amadou Samba NIASSE